

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

16

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 novembre 2018



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : Mme FERRIERE

**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLESEGER - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - Mme TOMASELLI - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme FAVIER - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON

**Membres excusés** : Mme ZIVKOVIC (pouvoir Mme AKPINAR-ISTIQUAM) - Mme DURNERIN (pouvoir Mme HERVIEU) - M. DIOUF (pouvoir Mme BLAYA) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT) - M. CHEVALIER (pouvoir Mme MILLE)

**Membres absents** : Mme TROUWBORST - M. HOUPERT - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### **Direction des Musées – Adhésion du Musée archéologique au réseau des musées d'archéologie**

Mme Roy, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Dijon est amenée à adhérer, pour ses établissements culturels, à divers organismes professionnels ou associations.

Ainsi, à l'initiative du Musée des Antiquités Nationales et du Service des Musées de France, un réseau professionnel des musées d'archéologie s'est mis en place en 2016 et cherche à prospérer et maximaliser ses objectifs en faisant mieux connaître la richesse et la diversité des collections des établissements membres. Ce réseau outre une dynamique commune autour d'une exposition, permet de partager des informations scientifiques, de communiquer sur des pratiques de gestion des collections, d'optimiser le renvoi des publics d'un établissement vers un autre...

Ces adhésions permettent d'avoir accès à des informations culturelles, recueillir de la documentation, constituer des réseaux sociaux, participer à des événements ou des rencontres sur le plan national, voire international.

L'adhésion du musée archéologique de Dijon au réseau des musées d'archéologie présente un intérêt certain du fait du caractère exceptionnel d'une partie des collections de cet établissement et de la vocation touristique de Dijon.

Il n'y a pas de coût d'affiliation, toutefois, une charte d'adhésion et de fonctionnement est en cours d'écriture. Seule, une journée de participation des membres du réseau des musées d'archéologie et collections d'archéologie est organisée annuellement.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 – Décider l'adhésion du musée archéologique, à compter de l'année 2019 et pour les années suivantes au réseau des musées d'archéologie ;
- 2 - M'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**